



## NOUVELLES DE L'ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC

### L'ACJQ PRÉSENTE SES INITIATIVES POUR CONTRER LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

L'ACJQ a publié un article dans le bulletin de liaison du mois d'avril du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaire au Québec, chapeauté par L. Jacques Ménard de BMO. Intitulé *Prévenir le décrochage scolaire grâce à l'approche SOCEN*, l'article met en valeur plusieurs initiatives et projets favorisant la réussite scolaire initiés par l'ACJQ. Parmi ces derniers, soulignons le Programme Qualification des jeunes (PQJ), le Plan de cheminement vers l'autonomie, le Programme Accès à l'éducation et les diverses initiatives des fondations des centres jeunesse.

Le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaire, mis sur pied par L. Jacques Ménard, président de BMO Groupe financier et président du conseil d'administration de BMO Nesbitt Burns, Québec, est composé de représentants de diverses sphères d'activité dont Jean-Pierre Hotte, directeur général de l'ACJQ, mobilisés par l'urgence d'agir. Le Groupe propose un vaste chantier ainsi que dix actions concrètes afin que le Québec puisse rejoindre les provinces et les pays qui affichent les meilleurs taux de diplomation.

### PUBLICATION ET CONFÉRENCE

Le 4 juin prochain, M<sup>e</sup> Pascale Berardino, directrice-conseil aux affaires juridiques de l'ACJQ, présentera une conférence portant sur le témoignage de l'enfant dans le cadre du Congrès du Barreau du Québec. Elle sera accompagnée de M. Harry Timmerman, psychologue et expert devant la Cour supérieure et de M<sup>e</sup> Pauline Laforce, avocate à l'aide juridique du bureau jeunesse de Montréal. La conférence portera sur les aspects juridiques, pratiques et psychologiques du témoignage de l'enfant devant la cour du Québec, chambre de la jeunesse, la Cour supérieure et les tribunaux en droit criminel.

### COLLOQUE DES INTERVENANTS JEUNESSE : J'AI ESPOIR, JE CONTRIBUE À L'AVENIR !



Le 28 avril 2010 a eu lieu la quatrième édition du Colloque des intervenants jeunesse qui a réuni près de 140 intervenants provenant de divers secteurs d'intervention jeunesse (milieux scolaires, de la santé et des services sociaux, de l'emploi et de l'immigration) de l'agglomération Longueuil. Cet événement a été une occasion de mettre en commun les pratiques, de réfléchir sur celles-ci, sur l'impact que les intervenants peuvent avoir sur les jeunes ainsi que d'ajouter quelques outils à leur trousse d'accompagnateurs.

Des intervenants des tables jeunesse ainsi que l'agente de liaison de l'Engagement jeunesse de ce territoire constituaient le comité organisateur pour créer un événement local rassembleur à la couleur des besoins du milieu.

Les participants au colloque avaient le choix entre différents ateliers portant sur des thèmes tels que l'image corporelle, l'anxiété, la motivation des adolescents, les boissons énergisantes et la déficience intellectuelle. Un atelier portant sur le projet pilote Plan de cheminement vers l'autonomie faisait partie des choix des participants. Madame Amélie Morin, coordonnatrice à la Mobilisation des partenaires à l'ACJQ et M<sup>me</sup> Isabelle Boudreau, agente de liaison de l'Engagement jeunesse pour l'agglomération de Longueuil, ont animé cet atelier interactif où les intervenants ont eu l'occasion de réfléchir sur les enjeux liés au passage à la vie adulte dans la perspective de la continuité des services.

En tant qu'intervenant, « garder espoir » peut signifier qu'il faut croire en notre travail auprès des jeunes, croire que nous pouvons faire une différence dans leur vie. Porter un regard vers l'avenir, amener les jeunes à croire en leur capacité et à trouver leur propre place peut faire une grande différence dans la vie de ceux-ci. Pour nous, intervenants et intervenantes, il est bénéfique de se rappeler l'importance de nos paroles et de notre soutien auprès des jeunes afin de garder et de susciter l'espoir.

### RENCONTRE PROVINCIALE ANNUELLE DES CCPAS

Le 23 avril dernier se tenait à l'ACJQ, la rencontre provinciale annuelle du Conseil consultatif du personnel administratif et de soutien (CCPAS). Les CCPAS, à titre de représentants du personnel administratif et de soutien, ont, entre autres, comme fonction de faire des recommandations à leur directeur général sur différents sujets dont



la qualité de vie au travail, la formation et le maintien des compétences de ses membres, le développement et la mise à jour de politiques ou de procédures administratives.

Lors de cette rencontre, les représentants des CCPAS ont eu l'occasion d'échanger sur les meilleures pratiques mises en place dans leur organisation ainsi que sur certaines préoccupations communes. Au courant de la journée, M<sup>me</sup> Marie Caron, directrice générale du Centre jeunesse de l'Estrie, s'est entretenue avec eux à titre d'invitée. Au nom des directeurs généraux, M<sup>me</sup> Caron a rappelé l'importance de la contribution du personnel administratif et de soutien à la réalisation de la mission des centres jeunesse.

La prochaine rencontre se tiendra le 22 avril 2011 à Québec.

## **MÉMOIRE DE L'ACJQ CONCERNANT LE PROJET DE LOI 94**

Afin de répondre à l'invitation de la Commission des institutions, l'ACJQ a rédigé un mémoire visant à commenter le projet loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'administration gouvernementale et dans certains établissements.

L'ACJQ accueille favorablement le projet de loi car il traduit les principes déjà mis en place par la jurisprudence. De plus, dans sa forme actuelle, le projet de loi permet d'assurer une certaine flexibilité concernant les accommodements envisageables. Considérant les enjeux propres à la mission des centres jeunesse, il est primordial que chacune des situations et des alternatives envisageables puissent être analysées de façon à ce que nous puissions assurer, en tout temps, la protection des enfants.

Malgré tout, afin d'assurer une exécution plus efficace de la loi, l'ACJQ recommande que la plus haute autorité administrative de l'établissement puisse déléguer à un membre de son personnel de direction la responsabilité d'assurer le respect des prescriptions de la loi. De plus, l'ACJQ propose qu'en cas de discrimination, la victime présumée de cette discrimination soit clairement identifiée comme partie responsable de l'identification de l'accommodement approprié. Ceci permettra la mise en place de solutions individualisées et adaptées à chacune des situations.

Pour plus de détails concernant le mémoire, veuillez consulter le site de l'ACJQ.

## **PL-49 : RENCONTRE DU CPNSSS ET DU COMITÉ PROVINCIAL DES RÉPONDANTS AUX RESSOURCES RTF/RI**

Le 6 mai dernier, les représentants du CPNSSS RI/RTF (organisme responsable de la négociation des ententes collectives) ont rencontré les membres du Comité provincial des répondants aux ressources. Cette rencontre a permis à l'ensemble des participants de faire le point et de partager leurs préoccupations relativement à la situation des ressources intermédiaires considérées comme étant « hors régime » (non visées par la Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires (...)). Ces ressources sont représentées par la Fédération des Ressources Intermédiaires Jeunesse du Québec (FRIJQ).

Lors de cette rencontre, M<sup>me</sup> Diane Lapointe, coordonnatrice - volet ressources au CPNSSS, a rappelé l'importance de promouvoir, dans le cadre des négociations, la qualité des services offerts aux usagers des centres jeunesse.

Nous désirons remercier M<sup>me</sup> Lapointe ainsi que son équipe pour leur grande disponibilité et leur écoute.

## **NOUVELLES DES CENTRES JEUNESSE**

### **NOMINATION DE M. CLAUDE LAMOUREUX COMME JUGE À LA COUR DU QUÉBEC**

La ministre de la Justice et Procureure générale du Québec, Mme Kathleen Weil, a annoncé, le 30 avril, la nomination de M. Claude Lamoureux comme juge à la Cour du Québec. Celui-ci exercera principalement ses fonctions à la Chambre de la jeunesse à Montréal.

Depuis 1984, M. Lamoureux travaillait aux Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw, où il a exercé comme avocat-plaideur, puis adjoint du contentieux avant de devenir directeur du contentieux en 2002.



M. Lamoureux a été engagé dans différents dossiers au sein du comité des contentieux de l'Association des centres jeunesse du Québec. Son expertise et son intégrité ont contribué à faire avancer plusieurs débats juridiques, toujours dans l'intérêt des enfants, des jeunes et des familles en difficulté.

## LE CENTRE JEUNESSE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN REMPORTE LE PRIX DU JURY ET LE PRIX DU PUBLIC « PLEINS FEUX SUR L'INNOVATION »



Le Centre jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean remporte le Prix du jury et le Prix du public « Pleins feux sur l'Innovation » de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS). Il s'est vu remettre ces deux prix pour son Programme de santé psychologique lors du colloque de l'ASSTSAS des 27 et 28 avril 2010.

Le sous-comité paritaire de santé psychologique de l'établissement a vu reconnaître, par ces prix, son dynamisme et son originalité dans les moyens utilisés pour amener le personnel à améliorer équilibre de vie et santé psychologique. Des moyens tels un calendrier de l'avent sous forme de « gratteux » proposant des activités propices à maintenir l'équilibre dans sa vie, un carnet « Donnez au suivant » permettant la reconnaissance entre collègues, des dîners communautaires, des conférences 5 à 7 sur la santé psychologique et autres activités.

Les membres du comité sont : M<sup>mes</sup> Véronique Pedneault, Louise Gauthier, Caroline Gaudreault, Geneviève Couillard et Lucie Maltais et M. André Dufour. Avec l'appui et l'engagement dans les activités de M. Marc Thibeau et la collaboration de M<sup>mes</sup> Ginette Hébert et Brigitte Savaria.

## LE SOUPER-BÉNÉFICIE DE LA FONDATION DU CENTRE JEUNESSE DE LAVAL A RÉCOLTÉ 38 415 \$



Danièle Dulude, directrice générale du CJ Laval Laval, Pierre Patenaude, fondateur et secrétaire-trésorier de la Fondation du CJ Laval, Claude Dolembreux, président de la Fondation, Maryse Bélanger et Pierrette Fournier, membre de la Fondation.

Cette année encore, pour la 12<sup>e</sup> édition de son souper-bénéfice, la Fondation du Centre jeunesse de Laval peut dire : mission accomplie! À la fin de cette soirée du 29 avril dernier, le décompte annoncé aux invités était de 37 353,61 \$. Certains dons ont été reçus par la suite pour une somme globale de 38 415 \$

L'événement a réuni 296 personnes dont MM. Camil Picard, directeur général du Centre jeunesse de la Montérégie, Jacques Laforest, directeur général du Centre jeunesse de Québec - Institut universitaire, et des membres de l'ACJQ : M. Jean-Pierre Hotte, directeur général, M<sup>mes</sup> Judith Laurier, directrice-conseil aux communications, Danielle Carrier, adjointe administrative à la direction générale et Danielle Souriac, responsable administrative. De plus, étaient présents, M. Claude Desjardins, président-directeur-général de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval et M<sup>me</sup> Lisa Massicotte, directrice générale de l'Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec.

L'argent récolté est destiné à prévenir le placement des enfants par des activités familiales et de répit.

## PARTENAIRES

### UN PROCESSUS DE CERTIFICATION OBLIGATOIRE POUR LES RESSOURCES OFFRANT DE L'HÉBERGEMENT AUX PERSONNES AUX PRISES AVEC UN PROBLÈME DE DÉPENDANCE

La ministre déléguée aux Services sociaux, M<sup>me</sup> Lise Thériault, a annoncé le 26 avril 2010 la publication, dans la Gazette officielle, du projet de Règlement sur la certification des ressources en toxicomanie ou en jeu pathologique, qui permettra l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions réglementaires.



Cette publication ouvre une période de consultation de 45 jours, après quoi le règlement final sera publié. La nouvelle réglementation entrera en vigueur le 30 juin 2010, mais les ressources disposeront d'une année pour obtenir la certification soit d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Ce règlement a pour objectif de protéger la santé et la sécurité des personnes qui ont recours aux services dispensés par les ressources en toxicomanie et en jeu pathologique. Les exigences précisées ici concernent, entre autres, les normes reliées à la santé et la sécurité des résidants, le fonctionnement de la ressource ainsi que la formation des membres du personnel. Les agences de la santé et des services sociaux seront responsables de l'émission du certificat de conformité et de son renouvellement. La nouvelle certification sera valide pour trois ans.

Par l'adoption de ce nouveau règlement qui détermine les exigences jugées nécessaires pour l'obtention d'un certificat de conformité, le gouvernement du Québec vient assurer la protection du public et en particulier celle des utilisateurs de ces services.

### L'AERDPQ ACCUEILLE UN NOUVEAU MEMBRE : L'HÔPITAL DE RÉADAPTATION VILLA MEDICA

Le conseil d'administration de l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec (AERDPQ) a accepté, avec enthousiasme, la demande d'adhésion de l'Hôpital de réadaptation Villa Medica, ce qui porte à 21 le nombre d'établissements membres de l'Association.

L'Hôpital de réadaptation Villa Medica, situé à Montréal, a pour mandat de dispenser des soins et des services spécialisés de réadaptation à des clientèles adultes ayant une déficience physique. Celles-ci sont desservies dans les programmes de neurologie, d'orthopédie et d'amputés. L'établissement a également un mandat suprarégional pour les grands brûlés.

### DES CAMPS DE JOUR AU MARCHÉ JEAN-TALON GRÂCE À LA TABLÉE DES CHEFS !



La  
**Tablée des Chefs**

Le moteur d'implication  
communautaire  
des chefs, cuisiniers et  
pâtisseries au Québec

La Tablée des Chefs a le plaisir d'annoncer un nouveau partenariat avec le marché Jean-Talon qui se traduira par la possibilité de participer à des cours de cuisine dans la salle Mandoline, directement dans le cadre enchanteur du marché.

La Tablée des Chefs proposera aux jeunes de 9 à 15 ans un camp de jour culinaire où des cours d'initiation à la cuisine seront offerts par des chefs professionnels de Montréal et de sa région ainsi que par des professeurs de différentes écoles culinaires. Les enfants peuvent d'ores et déjà s'inscrire à ce camp culinaire.

« Encore une fois, La Tablée des Chefs remplit sa mission avec fierté. Nous voulons partager nos connaissances culinaires, explique Jean-François Archambault, fondateur et directeur général de La Tablée des Chefs. Notre but est d'apprendre aux jeunes des techniques culinaires de base et des recettes qu'ils pourront refaire facilement chez eux. »

Cinq jours par semaine, les jeunes pourront s'initier aux techniques de base en cuisine et découvrir la chimie alimentaire, les techniques de boulangerie et de pâtisserie ainsi que différentes cuisines du monde. Ce camp culinaire débutera le 19 juillet pour une durée de cinq semaines. Les cours seront offerts toute la journée de 8 h à 17 h dans la salle Mandoline du marché Jean-Talon au coût de 300 \$ par semaine.

Ce camp de jour culinaire est ouvert aux jeunes de tous les milieux. Tous les bénéfices des ateliers et camps de jour serviront au financement des activités de La Tablée des Chefs destinées aux jeunes moins favorisés au Québec.

Dans le cadre de ce partenariat, d'autres activités sont également offertes depuis le 9 mai. Les adultes pourront avoir accès à des cours culinaires les samedis matin ainsi que lors de certains 5 à 7 les jeudis et les vendredis soir. Des cours de cuisine seront également offerts le dimanche matin aux jeunes de 9 à 15 ans. Ces cours viennent compléter la programmation déjà existante à l'Atelier culinaire de Longueuil depuis 2009. La programmation sera disponible sous peu sur le site [www.tableedeschefs.org](http://www.tableedeschefs.org).

Rappelons que la Tablée des Chefs est partenaire de l'ACJQ par les Ateliers du Frère Toc offerts aux jeunes des centres jeunesse afin de développer leur autonomie alimentaire et de créer de saines habitudes de vie.





## ÉVÉNEMENT

### POUR UN QUÉBEC FAMILLE!



La Semaine québécoise de la famille se tient du 10 au 16 mai 2010 et a pour thème : Pour un Québec famille! Le 15 mai, journée internationale de la famille, décrétée par l'O.N.U. en 1994 est toujours au cœur de la Semaine québécoise des familles.

La Semaine québécoise de la famille c'est :

- des activités dans les différentes régions du Québec;
- un concours « Coup de cœur *Bien grandir* pour un Québec Famille »;
- du matériel promotionnel;
- un projet de participation des écoles;
- des centaines d'organismes partenaires à travers les comités organisateurs locaux;
- des activités de communication dont le porte-parole est M. Martin Larocque;
- des informations pratiques pour les organismes partenaires;
- des partenaires financiers.

Pour plus de renseignements sur la Semaine québécoise de la famille, veuillez consulter le site Web suivant : [www.sqf.qc.ca/index2009F.html](http://www.sqf.qc.ca/index2009F.html).

## DATES À RETENIR

Table des directeurs protection jeunesse provinciaux  
13 et 14 mai, Québec

Comité des contentieux  
13 et 14 mai, Québec

Table des directeurs Services clientèle  
20 et 21 mai, Québec

## OFFRES D'EMPLOI

Vous trouverez la description complète de certains postes disponibles dans les centres jeunesse sur le site de l'Association des centres jeunesse du Québec [www.acjq.qc.ca](http://www.acjq.qc.ca), section *Emplois*.  
*L'utilisation du masculin ne vise qu'à alléger la lecture.*

**Directeur de la qualité des services professionnels**  
Les Centres jeunesse de Lanaudière  
Joliette

**Conseiller-cadre en relations de travail**  
Centre jeunesse de la Montérégie  
Chambly

**Responsable des données opérationnelles**  
Centre jeunesse de la Montérégie  
Longueuil

**Agent de ressources humaines - Planification des ressources humaines**  
Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw  
Montréal



**Infirmier clinicien**

Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw  
Campus de Prévost

**Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services**

Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord  
Baie-Comeau

**Chef en centre jeunesse - Application des mesures**

Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord  
Forestville

**Prochaine parution : le 25 mai 2010**

Les textes doivent parvenir à l'adresse suivante : [elainetheriault@ssss.gouv.qc.ca](mailto:elainetheriault@ssss.gouv.qc.ca) avant le **19 mai 2010**.